



Actualité en Ile-de-France

Emploi

Initiative Ile-de-France, de plus en plus fort

Association soutenue par le Conseil régional, notamment, Initiative Ile-de-France accompagne et finance la création d'entreprise avec succès. Ses actions ont permis de créer ou sauvegarder plus de 4 000 emplois en 2015.

Force de frappe pour l'aide et le financement de la création d'entreprise, Initiative Ile-de-France présente une nouvelle fois un bilan des plus satisfaisants. "D'année en année, nous accompagnons toujours plus d'entrepreneurs dans la réalisation de leur projet quel qu'il soit et quel que soit leur parcours. Nous leur offrons non seulement une aide financière mais aussi un accompagnement humain, clé de notre modèle et de la réussite économique de leur entreprise et de la création d'emplois", explique Edouard de Pengüilly, président d'Initiative France.

Association régionale loi 1901, Initiative Ile-de-France compte quinze plateformes sur toute la région capitale. Reconnue, elle bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France, mais aussi de la Caisse des Dépôts, du FSE, du FEDER, du Crédit Agricole Ile-de-France, du Crédit Mutuel-CIC et des fonds de revitalisation. Par ailleurs, depuis 2010, l'association gère le fonds de prêt d'honneur régional Ile-de-France transmission destiné à financer les repreneurs d'entreprises à potentiel d'emplois et d'activité de la région Ile-de-France.

Le bilan 2015 dévoile donc l'impact des actions d'Initiative Ile-de-France sur l'emploi. Il apparaît que les entreprises soutenues, plus solides que les autres, ont créé davantage d'emplois que la

moyenne. Le réseau francilien a ainsi permis aux entreprises accompagnées de créer ou de maintenir 4 299 emplois.

Les entrepreneurs ont par ailleurs été nombreux à avoir sollicités l'aide de l'association. De fait, le montant total des prêts, sans intérêts ni garanties, accordés aux entrepreneurs en 2015 est de 27 millions d'euros, dont 23,5 millions sur les fonds des plateformes et 3,5 millions au titre du dispositif Nacre.

Edouard de Pengüilly précise par ailleurs que "l'attribution de ces prêts d'honneur a permis aux créateurs soutenus d'obtenir la confiance des banques puisque chaque euro de prêt d'honneur a entraîné en moyenne 6,4 euros de prêts bancaires associés". Au final, les 27 millions d'euros de prêts d'honneur accordés ont fait lever sur 113 millions d'euros de prêts bancaires. Les prêts d'honneur, les prêts Nacre et les prêts bancaires représentent donc un investissement total de 140 millions d'euros dans l'économie francilienne.

Toutes sortes de créateurs et chefs d'entreprises ont pu bénéficier des plateformes Initiative Ile-de-France. Ces dernières ont accueilli 4 555 projets de tout type, de la création d'un commerce à la start-up innovante en passant par les projets de reprise. Pas moins de 5 486 chefs d'entreprise ont ainsi été ac-

compagnés dont 1 925 nouveaux entrepreneurs.

Les projets de reprise ont pululé, demandant davantage d'attention d'Initiative Ile-de-France. Comme son président l'explique, "si les services proposés par le réseau restent les mêmes (prêts d'honneur et accompagnement), les repreneurs ont des besoins de financement plus importants. Pour la seule année 2015, ce sont 370 repreneurs qui se sont vus accorder 4,3 millions d'euros de prêts d'honneur et ont mobilisé 46 millions auprès des banques pour créer ou maintenir 1 534 emplois franciliens".

Un autre objectif du réseau reste de rendre l'entrepreneuriat accessible à tous. L'appui humain qu'il met en place permet "aux publics dits éloignés de la création et dans des situations très diverses de pouvoir entreprendre dans les meilleures conditions". Femmes, seniors, demandeurs d'emploi, Initiative Ile-de-France en-

tend tous les remettre en selle. "La création d'entreprise constitue une véritable alternative à la recherche d'emploi", souligne Edouard de Pengüilly. En 2015, le réseau a accompagné plus de 1 100 demandeurs d'emploi dans la création de leur entreprise en 2015. Par ailleurs, un partenariat national entre le réseau et Pôle Emploi leur permet de proposer un appui renforcé aux demandeurs d'emploi n'ayant pas accès aux financements bancaires classiques.

Le regard sans cesse tourné vers les publics à part, Initiative Ile-de-France s'est associée en septembre 2015 à la CCI Paris Ile-de-France et la Caisse des Dépôts pour proposer un accompagnement personnalisé et un prêt d'honneur en direction des TPE-PME. Cette offre vise à leur faciliter l'accès au crédit bancaire dans le cadre de leur phase de développement. Près de 50 projets ont déjà été soutenus par les plateformes franciliennes. ■

